



BON USAGE - RECOMMANDATIONS

PUBLIÉ LE 04/01/2011 - MIS À JOUR LE 04/02/2021

Prophylaxie des infections conjonctivales du nouveau-né

Cette mise au point présente les conclusions du groupe de travail tenant compte des données cliniques, épidémiologiques et des choix thérapeutiques disponibles en France.

- D'une manière générale, il n'existe pas de donnée montrant l'efficacité d'une antibioprophylaxie conjonctivale néonatale systématique. Cependant, par mesure de précaution, une antibioprophylaxie conjonctivale néonatale est recommandée en cas d'antécédents et/ou de facteurs de risque d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST) chez les parents.
- Dans ces situations, il est recommandé d'instiller une goutte de collyre à base de rifamycine dans chaque œil du nouveauné à la naissance.
- Il est à noter que les grossesses non ou mal suivies sont considérées comme un facteur de risque d'IST.

Prophylaxie des infections conjonctivales du nouveau-né - Mise au point (04/01/2011)